

Echantillon n°	969-2024-00057725	Date	21/08/2024	Page 1/1
Rapport d'analyse n°	AR-24-W3-056604-02 / 969-2024-00057725			



Laboratoire Terravita

70 rue de la Tramontane
Immeuble Angle Ouest
13090 Aix-en-Provence
FRANCE

Notre référence :	969-2024-00057725 / AR-24-W3-056604-02	Type :	EX
Date de réception :	17/06/2024 15:38		
Date de mise en analyse :	17/06/2024		
Température de réception (°C)	20		

Données fournies par le client

Référence client :	COMPLEXE MULTIVITAMINES		
Description de l'échantillon :	COMPLEXE MULTIVITAMINES		
Votre référence commande :	EOL 006-10518-1998775	Votre date de commande :	14/06/2024
Analyses demandées :	AAS: Vitamine C - acide ascorbique ZNOAC: Eco-Contribution par échantillon		
Commande	EOL 10518-1998775 - 2024-004	Mode de prélèvement	Prélevé
Marque	TERRAVITA	DLC/DLUO	05/2026
N° de lot	MC134K	Date de réception	17/06/2024 15:38

Vitamines	Résultats (incertitude)	Etiquetage
DJCV3 DJ Vitamine C (Acide ascorbique + acide déhydroascorbique) Méthode : ISO 20635:2018		
(a) Vitamine C	5400 (± 540) mg/100 g	6000 mg/100g soit 120 mg / 4 comprimés

CONCLUSION

Certifié conforme et testé dans un laboratoire agréé indépendant, notre produit respecte toutes les normes nécessaires pour votre sécurité.
Certifié conforme par la responsable qualité TERRAVITA.



Echantillon n°
Rapport d'analyse n°

969-2024-00057725
AR-24-W3-056604-02 / 969-2024-00057725

Date 21/08/2024

Page 2/2

NOTE EXPLICATIVE

Ce document ne concerne que l'objet soumis à l'essai ; sa reproduction n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les essais et rapports sont réalisés conformément à nos conditions générales de vente disponibles sur demande.

La déclaration de conformité prend seulement en compte les résultats des paramètres pour lesquels une spécification ou un référentiel est annoncé.

Pour déclarer ou non la conformité à la réglementation en vigueur ou aux spécifications définies dans les cahiers des charges concernant les analyses physico-chimiques, l'incertitude associée au résultat sera ajoutée ou retranchée de façon à obtenir sans conteste un résultat opposable aux spécifications ou à la réglementation en vigueur afin de privilégier le risque Client. Elle ne sera pas prise en compte dans le cadre des référentiels qui intègrent déjà les incertitudes de mesures ou sur demande explicite du client.

Les essais sont identifiés par un code de 5 caractères dont la description précise est disponible sur demande.

Le laboratoire est exonéré de responsabilité dans le cas d'informations fournies par le client et pouvant affecter la validité des résultats.

Dans le cas où le laboratoire n'est pas en charge de l'étape d'échantillonnage, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu ou pris en charge.